

5 VÉHICULES DISPONIBLES EN AUTOPARTAGE

- à **Combloux**, au parking des Cristaux,
- à **Passy**, au Plateau d'Assy,
- à **Saint-Gervais**, à la gare du Fayet,
- à **Sallanches**, à la gare,
- à **Sallanches**, parking Antoine Pissard.



Bonne nouvelle ! La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc vient d'installer une station d'autopartage Citiz **au parking des Cristaux**. Ce nouveau point de location en libre-service complète un réseau déjà actif à Sallanches, Passy et Saint-Gervais.

Réservable en quelques clics via l'application Citiz, le véhicule électrique disponible à Combloux s'adresse autant aux habitants qu'aux vacanciers, pour une heure, une journée ou plus.

Cette solution flexible permet aux usagers de bénéficier d'une voiture sans avoir à se soucier des frais d'assurance, d'entretien ou de carburant.

L'objectif ? Offrir à tous une alternative simple, écologique et économique à la voiture individuelle, en réponse aux enjeux de mobilité.

SCANNER LE QR Code pour tout connaître sur l'autopartage =>



Une offre spéciale de lancement

Pour encourager l'adoption de ce nouveau service, Citiz Alpes Loire et la CCPMB propose trois mois d'abonnement gratuit, les frais d'inscription offerts, et un crédit de consommation de 100 € aux 20 premiers inscrits. Une belle occasion de tester ce mode de transport innovant.

Pour plus d'informations sur l'inscription et l'utilisation du service Citiz Alpes Loire, visitez : alpes-loire.citiz.coop

Président :

Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse :

Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80

elisabeth.amblard@ccpmb.fr